



Le 30 décembre 2023

**Procès verbal de l' Assemblée Générale
des SENIORS GOLFEURS de la MANCHE
le 12 décembre 2023**

La présidente, Elisabeth RAT, ouvre la séance.

Elle remercie:

Les présidents et délégués pour leur investissement au cours de l'année 2023
Les directeurs du magasin «Dog leg GOLF» sponsors des compétitions.

Sont présents:

Golf Bréhal: Patrice Côme, délégué, et Patrick Coquelet remplaçant J.Claude Régnier, délégué

Golf Centre Manche: Norbert Prudence, délégué

Golf Cherbourg: Jacques Largouet, président et J.Louis Née et Pierre Tutard, délégués.

Golf CDI: Jean-Louis Leclerc, président.

Golf Granville: Daniel Paillé, président, Christian Bérard et Julien Drouart, délégués.

Golf Utah Beach: Jacky Millet et Anne Marie Thorel, délégués.

Golf de Saint Lô : Ivan Poisson, délégué

Golf Coutainville: Yves Lescaoux, président, Elisabeth Rat, présidente de l' Amicale, Colette Noël, et Annie Sonnet déléguées

Excusés :

Hervé Legros, président de Bréhal

Ludovic Lefranc,, président de Centre Manche

Annie Fontaine et Philippe Neulat, délégués de CDI

Jean-Jacques Ligny, président d'Utah Beach

Les rapports 2023:

- le rapport moral est présenté par Elisabeth Rat, présidente(*document joint*)
- Le rapport financier est présenté par Christian Bérard, trésorier (*document joint*)
- Le rapport d'activité est présenté par Colette Noël, secrétaire (*document joint*)

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

Election des membres du Bureau :

Elisabeth RAT présidente, Annie FONTAINE vice présidente, Christian BERARD trésorier et Colette NOËL secrétaire, sont reconduits dans leurs fonctions.

Calendrier des compétitions 2024:

Accepté par les présidents et délégués des 8 golfs manchois, il sera prochainement diffusé dans les clubs.

Tarifification du championnat 2024: greenfee et droit de jeu

Les présidents s'accordent pour maintenir en 2024 le tarif du greenfee 2023 soit:

- golfs 9 trous:

Bréhal = 27€

Cherbourg = 31€

C.Manche = 27€

- golfs 18 trous:

CDI = 38€

Coutainville = 38€

Presqu'île = 38€

Granville = 41€

Le droit de jeu est maintenu à 7€. Le budget risquant d'être serré, Christian Bérard indique qu'il sera sûrement nécessaire de réduire la dotation de la finale. le tarif «couple» n'existe plus.

Les golfeurs ayant un index supérieur à 22,4 partent des départs bleus. Si, au cours de l'année, l'index d'un joueur changeait, il resterait, pour le classement, dans la série où il était inscrit pour sa première compétition.

En cas d'annulation en cours de compétition, le greenfee et le droit de jeu restent acquis pour les golfeurs qui ont fait la compétition, cependant leurs cartes seront annulées. En cas d'impossibilité de rejouer, leur greenfee et droit de jeu leur seront remboursés.

Il est convenu que les départs en shotgun de l'après-midi seront à 13h

L'Amicale des seniors golfeurs de la Manche convient d'accepter les joueurs extérieurs aux clubs manchois, avec récompense après chaque compétition, hors participation au classement final.

La formule de jeu de la 8ème compétition ne change pas : ce sera un scramble.

Demande de gratuité pour les membres du Comité :

Elle est accordée par les golfs de Bréhal, Cherbourg, Granville, Coutainville,

La demande sera faite au gestionnaire des golfs de Centre-Manche, Côte des Isles et Utah Beach

Concours de précision: le magasin «Dogleg golf» reconduit son sponsoring en 2024.

Changement de l'adresse du siège social de l'Amicale des Golfeurs Seniors de la Manche :

A l'unanimité, les membres présents conviennent du nouveau siège social à cette nouvelle adresse : Golf de Coutainville

6, avenue du golf

50230- AGON-COUTAINVILLE

Une mise à jour des délégués des clubs va être envoyée aux présidents et aux délégués des golfs manchois.

L'assemblée générale se termine par un apéritif offert par l'Amicale.

Elisabeth RAT, présidente de l'ASGM